

LETTRE OUVERTE

Président Mwai Kibaki, EGH, député

Bureau du président

Maison Harambee

Nairobi, Kenya

president@statehousekenya.go.ke

OBJET : 50 000 PERSONNES RISQUENT L'EXPULSION ET L'ITINÉRANCE À KIBERA (KENYA)

Monsieur le Président,

Nous sommes profondément troublés d'avoir appris le projet d'expulsion de masse visant les personnes qui vivent le long de la voie ferrée de Kibera, au Kenya. Nous exhortons fortement le gouvernement du Kenya à mettre fin à ce projet d'expulsion. Nous croyons plutôt qu'il faudrait mettre sur pied un groupe de travail composé de représentants de la Kenya Railways Corporation et d'organismes gouvernementaux concernés, ainsi que de membres des communautés touchées et de la société civile, afin d'en arriver à une solution significative et juste pour tous. Cette solution devrait comprendre l'offre d'autres formes de logement et un dédommagement *avant* de procéder aux expulsions proposées.

Le terrain au coeur de ce débat a été désigné par l'État comme étant une réserve ferroviaire et il comprend une bande de 100 pieds de part et d'autre de la voie ferrée. D'après les articles de journaux, la Kenya Railways Corporation (KRC), une société semi-publique, a envoyé un avis public le 21 mars 2010 à tous les habitants vivant sur ce terrain les enjoignant de quitter les lieux dans un délai de 30 jours pour libérer la place afin de procéder à l'expansion prévue du chemin de fer.¹ Environ 50 000 personnes feront ainsi face à l'expulsion, à des actes de violence et à l'itinérance.

Ni l'État ni la KRC n'ont prévu des mesures pour dédommager ou reloger les résidents. Cette violation prévue du droit des habitants à un logement convenable créera probablement une catastrophe humaine. La plupart de ces résidents sont parmi les plus pauvres de Nairobi et ils n'ont aucune solution de rechange ni d'autre abri. Ces expulsions sans plan de relogement approprié et adéquat entraîneront une interruption de l'accès aux écoles, aux services de santé et d'hygiène, à l'eau et aux aliments. À la lumière du grand nombre de personnes qui seront expulsées, nous sommes préoccupés par la sécurité physique des résidents et nous craignons qu'en raison de l'absence de précautions ou de mesures de sécurité ces résidents risquent de subir des violences.

Ces causes peuvent peut-être sembler légitimes au plan logistique, mais leur mise en oeuvre ne le sera certainement pas si le gouvernement n'offre pas de solution de rechange équitable conformément aux normes internationales en matière de droits de la personne, y compris aux traités que le Kenya est tenu de respecter.

Si les expulsions ont lieu tel qu'annoncé, le gouvernement du Kenya contreviendrait aux droits de la personne relatifs au mode de subsistance, à la sécurité, à la vie, à la santé, à l'éducation et à un logement convenable, entre autres. Ce dernier élément comprend le droit à un mode d'occupation sûr; à l'abordabilité; à la protection contre la dépossession, les dommages et la destruction; à l'information; à la capacité et au renforcement des capacités; à la participation; ainsi qu'au relogement et au dédommagement.

Nous espérons que vous interviendrez rapidement dans ce dossier et nous vous remercions à l'avance de l'attention que vous accorderez à notre requête.

Dans l'attente de votre réponse positive, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

CC:

Honorable Raila Odinga EGH, député
Premier ministre
République du Kenya
P.O. Box 7443–00200
Treasury Building, 14^e étage
Avenue Harambee
Nairobi
Courriel : Pminister@primeminister.go.ke

M. Nduva Muli
Directeur général
Kenya Railways Corporation
PO Box 30121 - 00100, Nairobi
Téléc. : +254 (0)20 340–049, +254 (0)20 221–456
Courriel : contact@krc.co.ke

Prof. Raquel Rolnik
Rapporteur spécial sur le droit à un logement convenable
Bureau du haut commissaire des droits de la personne de l'ONU
Courriel : raquelrolnik@usp.br

S.E. M. Bishar Abdirahman Hussein
Ambassadeur
Ambassade de la République du Kenya, Le Caire
Tél. : +20 (0)23 345–3628/345–3907
Téléc. : +20 (0)22 344–3400
Courriel : embaci@hotmail.com

Honorable Lawrence Cannon
Ministre des Affaires étrangères et du Commerce international
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Canada
Tél. : 1-(613) 992-5516
Téléc. : 1- (613) 992-6802
Cannon.L@parl.gc.ca

S.E. M. Bhoi par S.E. Simon Nabukwesi
Haut commissariat du Kenya
415, avenue Laurier est
Ottawa (Ontario) K1N 6R4
Canada
Tél. : 1- (613) 563-1773/6/8
Téléc. : 1- (613) 233-6599
Courriel : ottawa@mfa.go.ke

¹ Odula, Tom, "50,000 Kenyans Living Beside Railway Face Eviction," *The Daily Caller*, le 16 avril 2010, à : <http://dailycaller.com/2010/04/16/50000-kenyans-living-beside-railway-face-eviction/#ixzz0lYQc2Twf>